

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Le Ray Jehanno

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

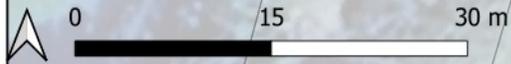
Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager

Éléments complémentaires

/

Programmation



Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,16	3	18.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Limiet



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Bâtiment à démolir
-  Amorce de desserte

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,22	7	31.8	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Charles de Gaulle



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Bâti récent
- ▭ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- ✗ Accès interdit
- ➡ Amorce de desserte
- Haie à préserver

Éléments complémentaires

Environ 1/3 du périmètre d'OAP est à usage économique. L'imbrication avec l'habitat ne permet pas d'identifier de sous-secteur de programmation. L'objectif de densité est donc "retraité" sur la base d'une surface de 0.96 ha.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,44	19	19.7	Optimisation progressive possible

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue de la Claie



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Haie à préserver

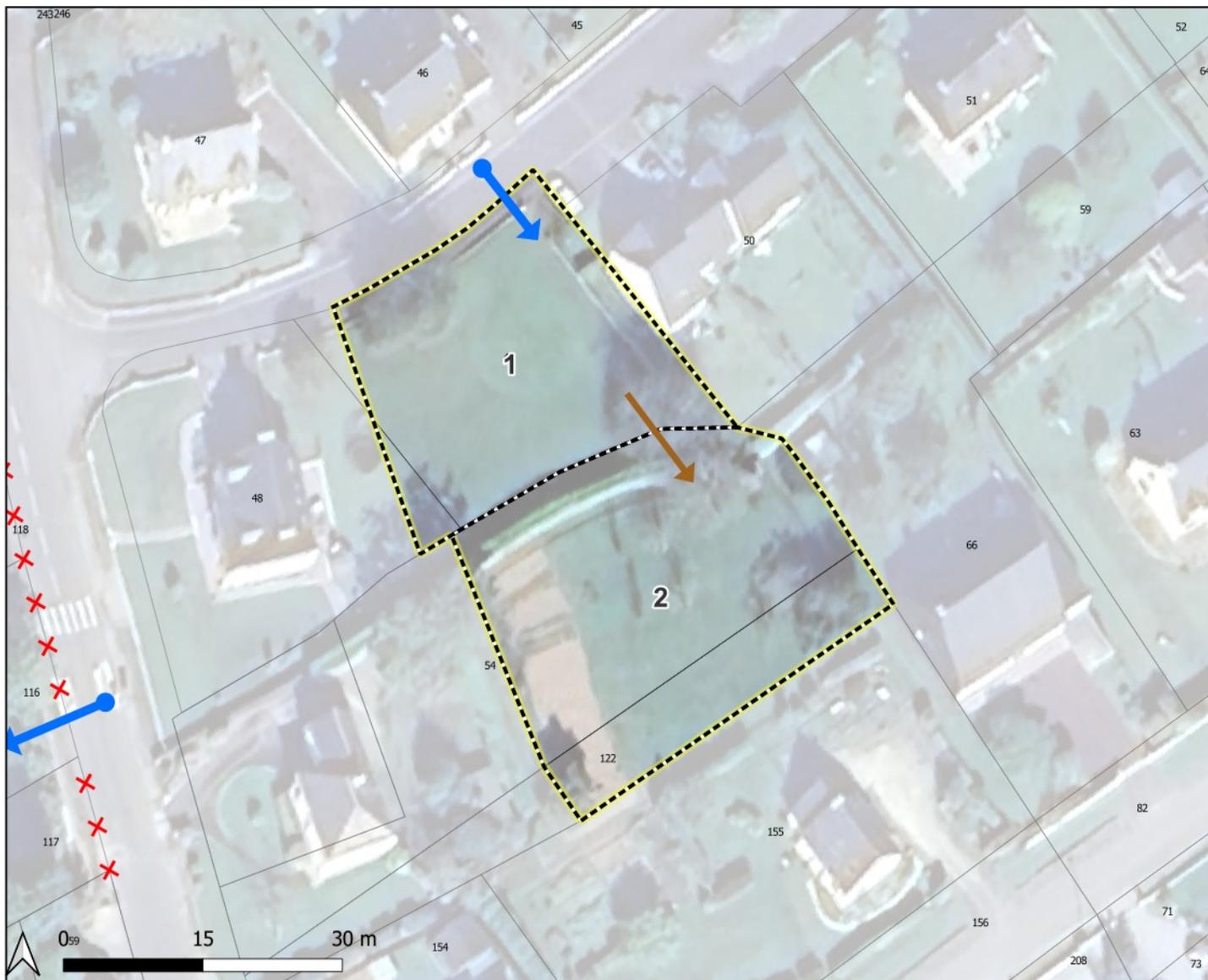
Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,34	7	20.5	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue du Closo



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Désenclavement

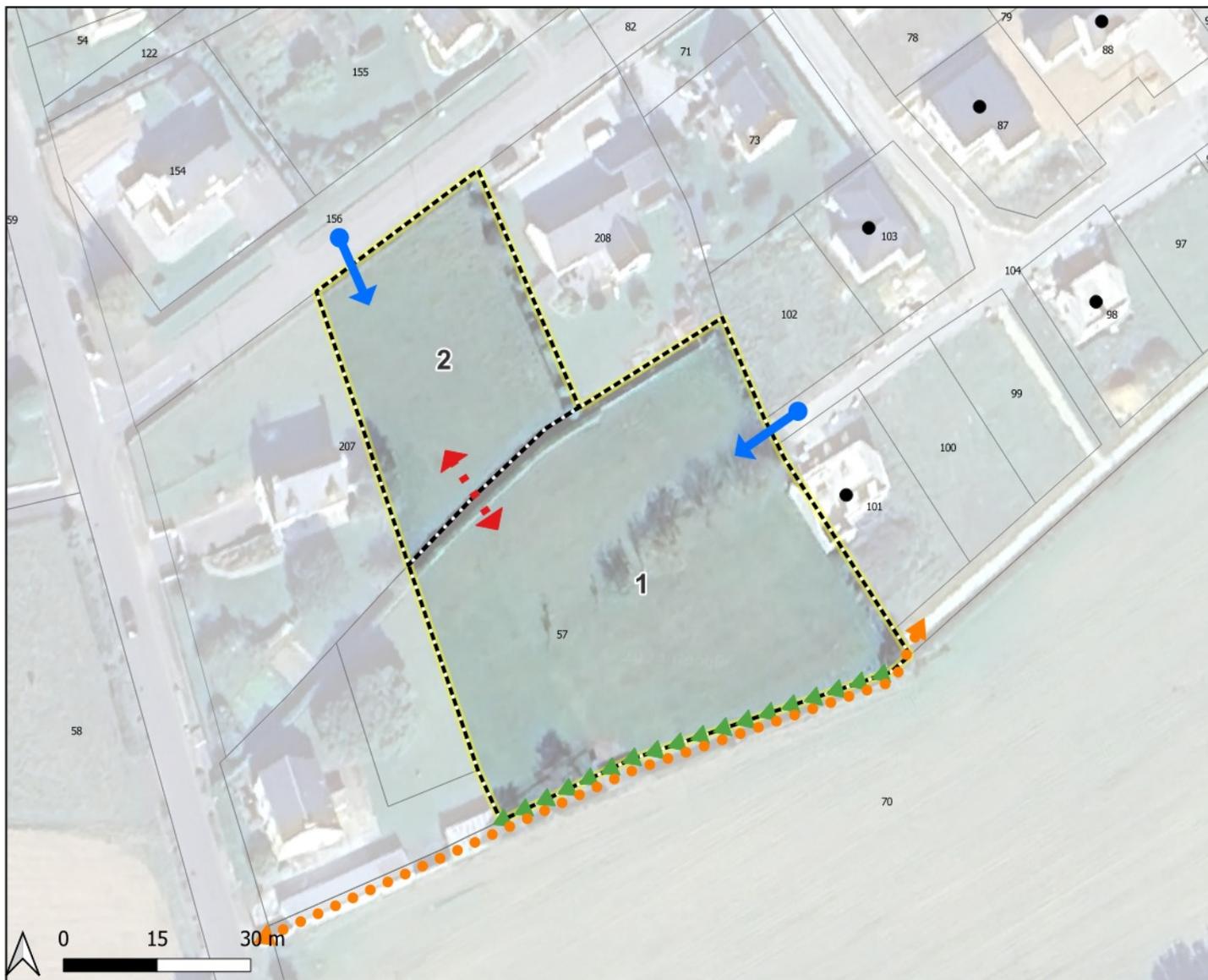
Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,09	2	16.6	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,12	2	22.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Pierre Guillemot



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Frange à créer
-  Maillage possible

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,35	7	20	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,14	2	14.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : SAINT-ALLOUESTRE - Rue Yves de Carne



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Frange à créer
-  Haie à préserver
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,48	30	20.2	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases